

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité de Cayamant

Séance extraordinaire de conseil de la municipalité de Cayamant tenue le 3 novembre 2015 à 19h00 à la salle municipale de Cayamant, sise au 6, chemin Lachapelle.

Sont présents : Robert Gaudette, Lise Crêtes, Raymond Blais, Philippe Labelle et Darquise Vallières

Est absent : Nicolas Malette

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Chantal Lamarche, Julie Jetté directrice générale/secrétaire trésorière, occupe le siège de secrétaire d'assemblée.

AE15-11-308

Ouverture de la séance

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la présente séance extraordinaire soit ouverte.

Adoptée unanimement

AE15-11-309

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le conseiller, Robert Gaudette, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la directrice générale adjointe.

Adoptée unanimement

Avis de convocation

Le conseil constate et mentionne que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation à cette séance extraordinaire, conformément à la loi.

AE15-11-310

Octroi d'un contrat – suivant la subvention - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal (Ministère des transports)

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une subvention auprès du Ministère des Transports, au volet Aide à l'amélioration du réseau routier municipal ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu confirmation d'un montant de 70 000\$ étalé sur trois (3) ans ;

ATTENDU QUE le conseil a déterminé un premier besoin au niveau du recouvrement des transitions sur certains chemins municipaux ;

ATTENDU QUE le montant des travaux ne dépasse pas la somme de 25 000\$;

ATTENDU QUE pour ces travaux spécifiques et le prix attribués à ceux-ci entre dans les critères de l'octroi des contrats de gré à gré ;

EN CONSÉQUENCE, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la municipalité octroi le contrat pour la réfection des transitions à la compagnie Scellant BC de Cantley, pour le montant de 21 308,98\$ plus les taxes applicables ;

Adoptée unanimement

Une période de question a eu lieu
(Aucun contribuable présent).

AE15-11-311

Fermeture et levée de l'assemblée

La conseillère, Darquise Vallières, propose et il est résolu que la présente séance soit levée à 19h03.

Adoptée unanimement

Chantal Lamarche
Mairesse

Julie Jetté
Directrice Générale